



ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

LES CADRES EN NORMANDIE



SOMMAIRE

- P.2 Démographie et taux de chômage
- P.4 Demande d'emploi
- P.9 Entrées / Sorties de la demande d'emploi
- P.10 Déclarations préalables à l'embauche
- P. 12 Formation

SYNTHÈSE

L'émergence du statut cadre, statut spécifique à la France, est relativement récente. Si ce groupe représente une réalité pour les entreprises, les critères et définitions divergent selon les conventions ou organismes.

Pour l'INSEE, dans le recensement de population, sont retenus les « cadres et personnes exerçant une profession intellectuelle supérieure ». En Normandie, en 2014, cela concerne 168 897 personnes, soit 6,2% de la population. Malgré une progression au cours des cinq dernières années, ces cadres restent toutefois peu nombreux au regard de la moyenne nationale (9,1% de la population).

Le reste de l'étude portera sur les personnes de statut cadre ou jeunes diplômés. Parmi les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, 13 367 personnes entrent dans ce champ, fin septembre 2017.

Les cadres restent en majorité des hommes, même si cette tendance tend au fil des ans à s'estomper.

Et, s'ils demeurent privilégiés sur le marché du travail, les cadres ne sont pas épargnés par la conjoncture économique et par l'éloignement du marché du travail. Une partie d'entre eux connaît ainsi l'expérience du chômage de longue durée.

Ils accèdent toutefois plus fréquemment à des emplois durables mais doivent envisager pour cela une mobilité plus importante, notamment vers les grandes agglomérations ou vers l'Île-de-France.

168 900 cadres et professions intermédiaires dans la population *(6,2% de la population normande) - 2014*

13 400 demandeurs d'emploi (cat. A,B,C) – *fin septembre 2017*

960 entrées en formation – *cumul janvier à août 2017*

57% des formations suivies d'un accès à l'emploi dans les 6 mois – *cumul 2016*

27 000 déclarations préalables à l'embauche – *cumul janvier à septembre 2017*



6 cadres / professions intellectuelles supérieures sur 10 sont des hommes.

En 2014, en considérant la population âgée de 15 ans ou plus, 60% des cadres et professions intellectuelles supérieures sont des hommes, alors que ceux-ci ne représentent que 48% de l'ensemble de la population.

Toutefois, cette proportion tend à baisser puisqu'ils représentaient 63% des cadres et professions intellectuelles supérieures en 2009.

C'est dans les bassins du Tréport, d'Elbeuf, de Fécamp et de Vernon que les hommes cadres sont les plus nombreux en proportion (65% ou plus, en 2014).

Plus des trois quarts des Normands cadres ou de profession intellectuelle supérieure ont entre 24 et 54 ans.

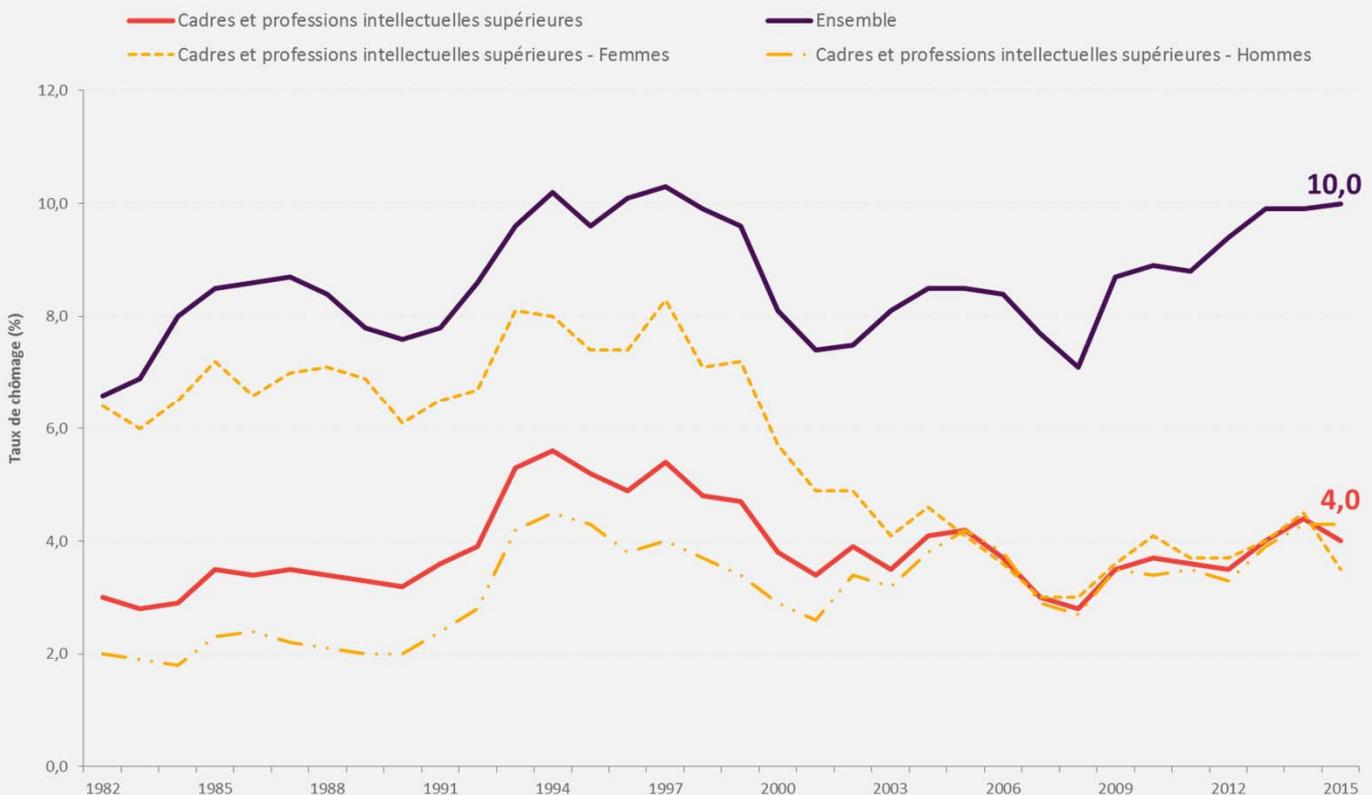
Un faible taux de chômage mais qui suit les fluctuations économiques.



ZOOM SUR ... le taux de chômage en France métropolitaine



ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE



Source : Enquêtes Emploi - INSEE

En 2015, 189 000 cadres sont au chômage au sens du BIT, en France métropolitaine.

Avec un taux de chômage de **4,0%**, ils conservent une position très privilégiée de quasi plein emploi. Cependant, ils ont connu au cours des trente dernières années une détérioration de leur situation sur le marché du travail, suivant les mêmes tendances que parmi l'ensemble de la population active. Ainsi, le chômage des cadres s'est sensiblement accru lors de la récession du début des années 1990.

Depuis cette période, l'écart entre les hommes et les femmes n'a eu de cesse de se réduire. Autrefois jusqu'à plus de trois fois supérieur, le taux de chômage des femmes cadres est, en 2015, légèrement inférieur à celui des hommes (respectivement 3,5% et 4,2%).

Plus de 15 700 personnes inscrites à Pôle emploi sont cadres en Normandie.



Sont définis par la suite demandeurs d'emploi cadres :

- les demandeurs d'emploi de statut cadre (12 251 inscrits, à fin septembre 2017) ;
- les demandeurs d'emploi jeunes diplômés (de moins de 26 ans et ayant un diplôme supérieur ou équivalent à Bac+3 (3 472 inscrits, à fin septembre 2017).

À fin septembre 2017, **15 723** demandeurs d'emploi cadres sont inscrits à Pôle emploi, toutes catégories confondues. Ils représentent 4,8% des demandeurs d'emploi normands (soit 2,6 points de moins qu'en France métropolitaine). Leur nombre diminue de 2,9% en un an.

Fin septembre 2017, 8 904 demandeurs d'emploi cadres n'exercent aucune activité (cat. A). Ils sont 5,0% moins nombreux qu'un an auparavant et représentent 57% des cadres inscrits.

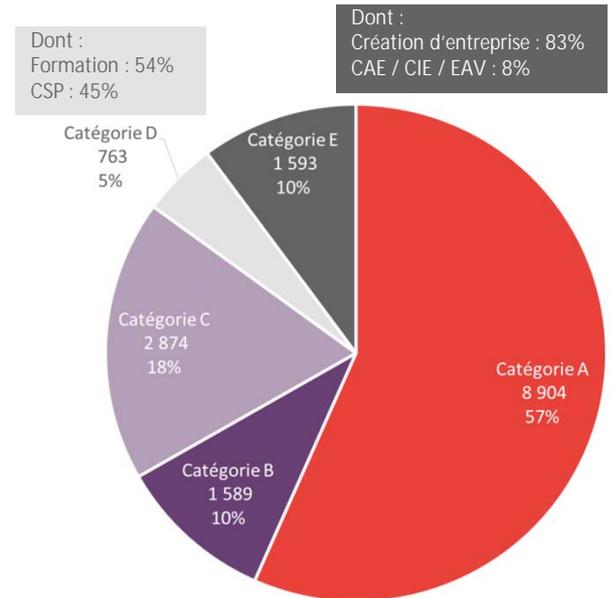
28% des cadres exercent une activité réduite en septembre 2017 (catégorie B ou C). Ce recours à l'activité est ainsi moins fréquent que parmi l'ensemble des inscrits, à l'exception des jeunes diplômés, davantage concernés. Quand ils sont en activité, les cadres privilégient les activités plus longues (au moins 150h dans le mois).

13 367 demandeurs d'emploi sont ainsi inscrits en catégorie A, B ou C.

763 cadres sont inscrits en catégorie D, dont près de la moitié en contrat de sécurisation professionnelle (CSP).

1 593 cadres sont inscrits en catégorie E, soit 10% des cadres inscrits à Pôle emploi, contre une représentation de 6% parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi. Hormis les jeunes, ils sont essentiellement en parcours de création d'entreprise.

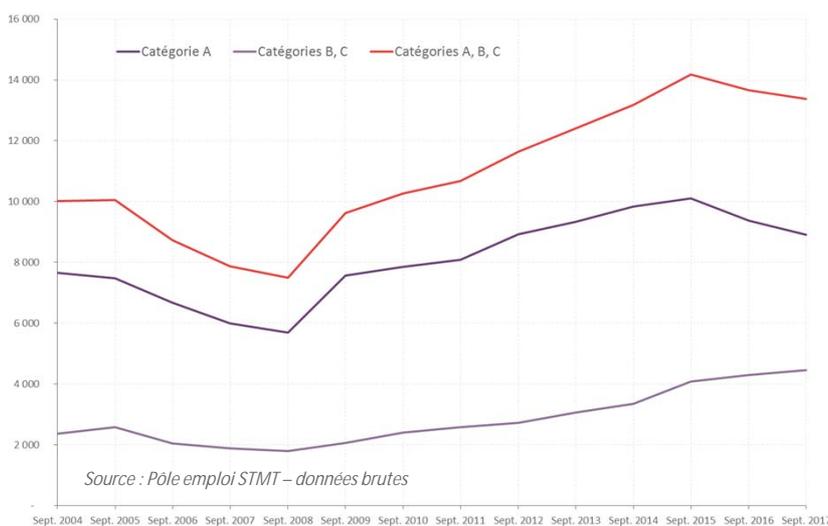
RÉPARTITION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI CADRES, PAR CATÉGORIE D'INSCRIPTION



Source : Pôle emploi STMT – données brutes

ZOOM SUR... LES CADRES INSCRITS EN CATÉGORIES A, B, C

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI CADRES (CAT. A, B, C)



L'évolution du nombre de cadres dans la demande d'emploi suit les mêmes tendances que pour l'ensemble des inscrits.

Leur nombre augmente entre 2008 et 2015.

Il diminue en tendance entre 2015 et 2017 pour les catégories A, B, C, du fait d'une baisse du nombre d'inscrits sans activité (cat. A).

À l'inverse, le nombre de cadres en activité continue de progresser.

Entre septembre 2016 et septembre 2017, le nombre de demandeurs d'emploi cadres **diminue de 2,1%** en Normandie (-293 inscrits). Ce nombre progresse légèrement dans le Calvados (+0,1%) et diminue dans les quatre autres départements normands : -9,3% dans l'Orne (avec de forts reculs dans les bassins de Flers et d'Alençon), -4,1% dans l'Eure (en particulier dans le bassin de Gisors), -3,8% dans la Manche (notamment dans le périmètre de Saint-Lô – Coutances) et -1,1% en Seine-Maritime (en particulier dans le bassin du Tréport).

Au niveau national, le recul est plus limité, avec une baisse de 0,5% du nombre de demandeurs d'emploi cadres entre septembre 2016 et septembre 2017.

38% des cadres inscrits résident dans les bassins de Rouen ou de Caen.

PROPORTION DU NOMBRE DE CADRES DANS LA DEMANDE D'EMPLOI, PAR RÉGION

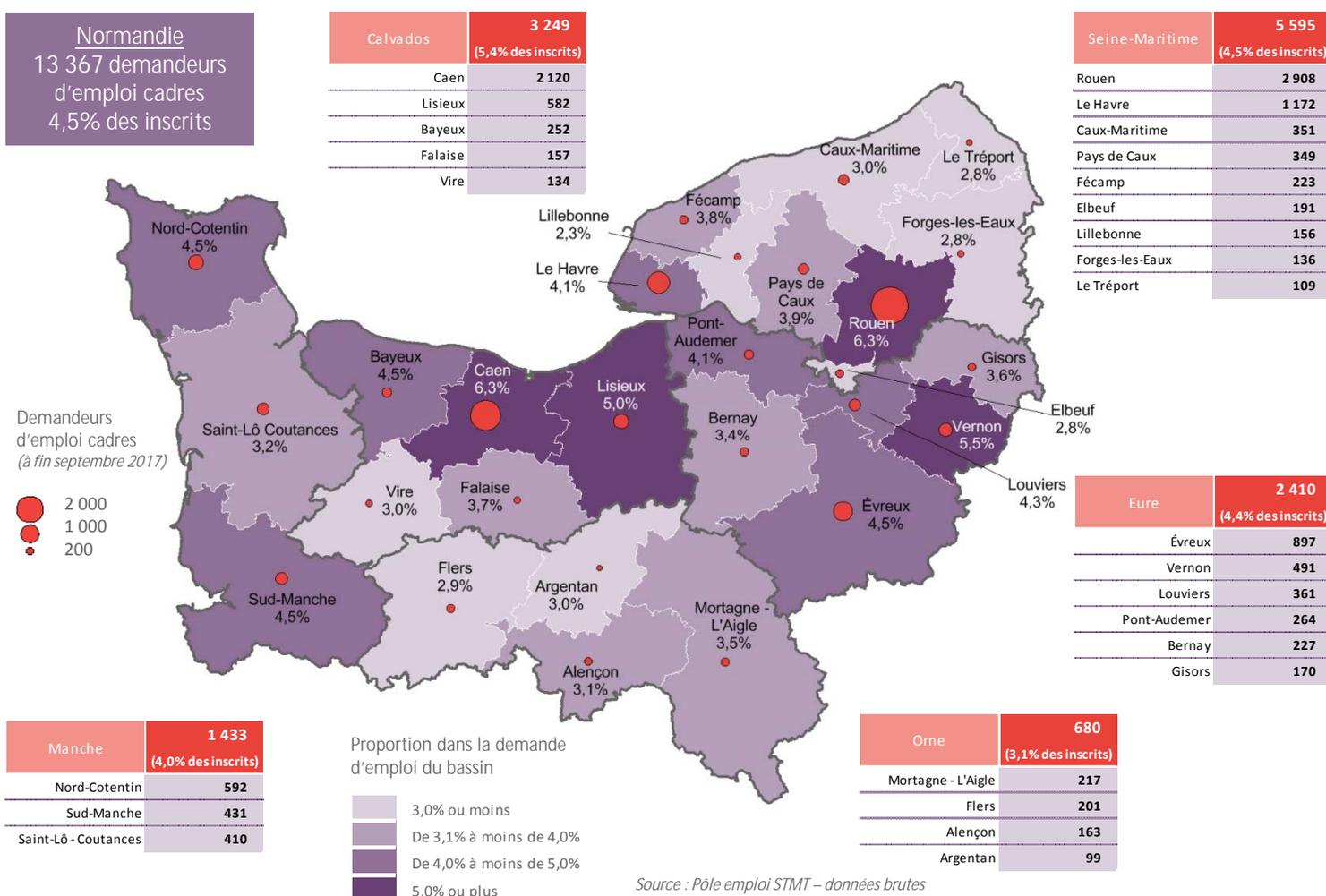
13 367 demandeurs d'emploi cadres sont inscrits en catégorie A, B ou C.

Ils représentent 4,5% des demandeurs d'emploi normands, soit une faible proportion au regard de la moyenne nationale (7,0%).

La Normandie ne se classe ainsi qu'en 12^e position des 13 régions françaises en proportion du nombre de cadres dans la demande d'emploi.



RÉPARTITION DES DEMANDEURS D'EMPLOI CADRES (CAT. A,B,C) ET PROPORTION DANS L'ENSEMBLE DES INSCRITS



À fin septembre 2017, 42% des demandeurs d'emploi cadres résident en Seine-Maritime et 24% dans le Calvados. En particulier, les bassins de Rouen et de Caen rassemblent 38% des demandeurs d'emploi cadres normands (contre 27% parmi l'ensemble des inscrits).

C'est dans le Calvados que les cadres sont les plus nombreux en proportion, rassemblant 5,4% des demandeurs d'emploi du département. En Seine-Maritime, leur représentation est de 4,5% mais de fortes disparités s'observent selon les territoires, avec une proportion variant de 2,3% dans le bassin de Lillebonne à 6,3% dans celui de Rouen.

Les cadres représentent respectivement 4,4% et 4,0% dans l'Eure et la Manche. En particulier, 5,5% des demandeurs d'emploi du bassin de Vernon sont cadres, en lien notamment avec des flux entre ce bassin et l'Île-de-France.

Seuls 3,1% des demandeurs d'emploi ornais sont cadres (soit 680 inscrits).

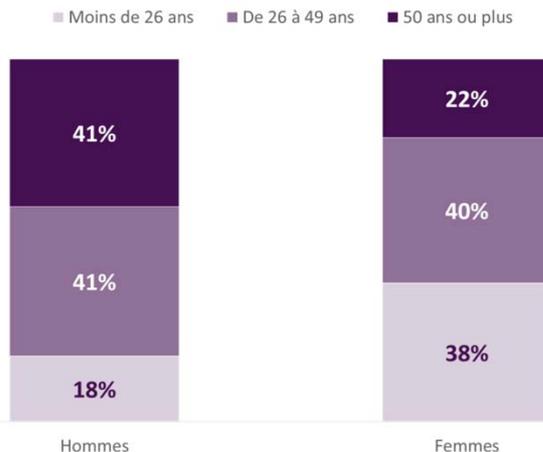
56% d'hommes, 27% d'inscrits de moins de 26 ans

PROFIL DES DEMANDEURS D'EMPLOI CADRES (CAT. A,B,C) - SEXE ET TRANCHE D'ÂGE



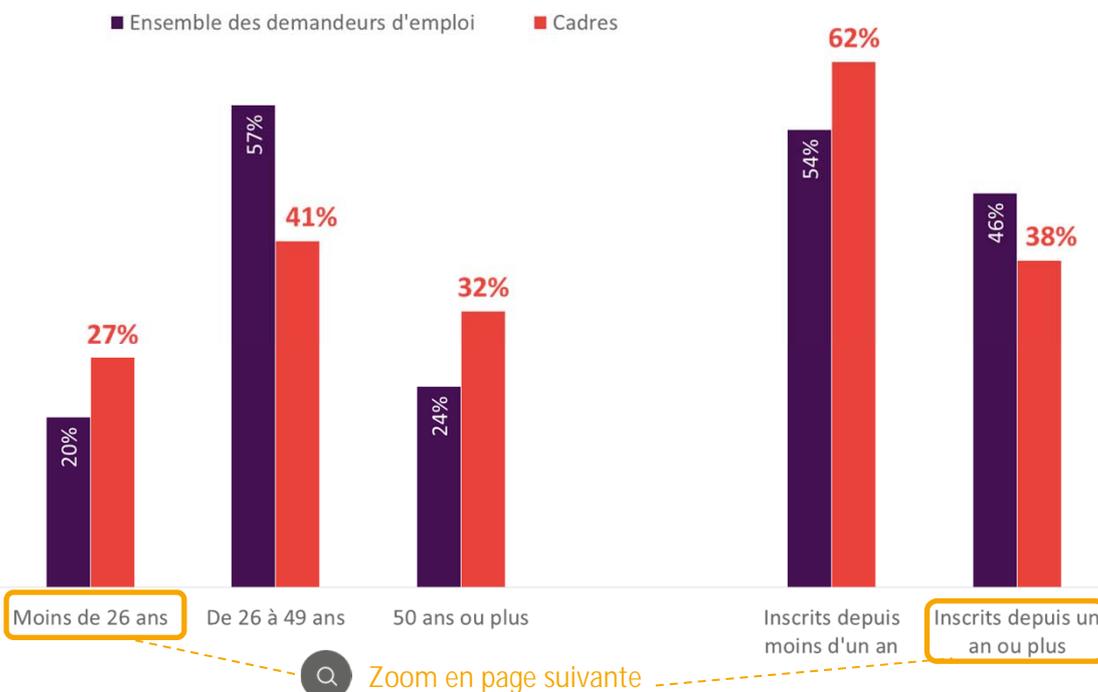
Les hommes sont plus nombreux parmi les demandeurs d'emploi cadres (7 548, pour 5 819 femmes). Ils représentent ainsi 56% des cadres inscrits, à fin septembre 2017 (contre 48% parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi). Toutefois cette proportion tend à diminuer au fil des ans (-7 points depuis 2004).

Parmi les jeunes cadres, ce sont les femmes qui sont majoritaires (62%). 90% d'entre elles n'ont pas encore acquis le statut cadre mais ont un diplôme équivalent ou supérieur à Bac+3.



Source : Pôle emploi STMT – données brutes

PROFIL DES DEMANDEURS D'EMPLOI CADRES (CAT. A,B,C) - TRANCHE D'ÂGE ET ANCIENNETÉ D'INSCRIPTION



Zoom en page suivante

Source : Pôle emploi STMT – données brutes

Fin septembre 2017, 3 596 demandeurs d'emploi de moins de 26 ans sont cadres ou diplômés d'au moins un Bac+3, soit 27% des demandeurs d'emploi cadres normands, alors que les moins de 26 ans ne représentent que 20% de l'ensemble des inscrits. Les seniors (4 335 inscrits) sont également bien plus représentés (respectivement 32% et 24% parmi les cadres et l'ensemble des inscrits).

En moyenne nationale, les jeunes concentrent 21% des cadres inscrits, les seniors 32%.

Les demandeurs d'emploi cadres restent en moyenne inscrits moins longtemps à Pôle emploi : 62% d'entre eux sont inscrits depuis moins d'un an, contre 54% en considérant l'ensemble des demandeurs d'emploi. Cela concerne 8 236 demandeurs d'emploi cadres à fin septembre 2017.

En particulier, pour plus des deux tiers d'entre eux, l'inscription remonte à moins de 6 mois.

En moyenne nationale, ils sont 61% à être inscrits depuis moins d'un an, parmi les cadres.



L'accès au statut de cadre nécessite généralement un niveau d'études élevé. Ainsi, plus de quatre cadres demandeurs d'emploi sur cinq ont un diplôme supérieur ou égal à Bac +2, contre moins d'un cinquième de l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Les femmes cadres ont globalement un niveau de diplôme plus élevé que les hommes.

L'obtention du statut cadre semble facilitée pour les hommes. 32% des hommes diplômés d'au moins un Bac+3 ont en effet acquis le statut cadre, alors que seules 19% des femmes du même niveau le sont.



Zoom sur..... les **jeunes (moins de 26 ans) demandeurs d'emploi cadres**

3 596 demandeurs d'emploi de moins de 26 ans (27% des cadres inscrits), à fin septembre 2017

- Les femmes sont majoritaires : 62%
- 84% sont inscrits depuis moins d'un an, dont les deux tiers depuis moins de 3 mois
- 43% ne sont pas indemnisables
- 13% recherchent un contrat à durée déterminée ou temporaire (6% parmi l'ensemble des cadres)
- La moitié d'entre eux est mobile à plus de 40 minutes / 40 kilomètres.
- Pour la majorité d'entre eux, ils se sont inscrits soit suite à une fin de contrat à durée déterminée (40% des jeunes cadres), soit pour une première entrée sur le marché du travail (27%).



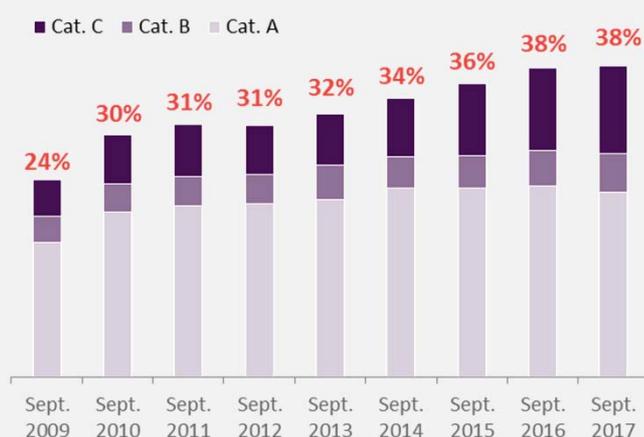
Zoom sur..... les **demandeurs d'emploi cadres de longue durée (un an d'inscription à Pôle emploi ou plus)**

5 131 demandeurs d'emploi de longue durée à fin septembre 2017, soit **38%** des cadres inscrits.

Cette proportion, comme pour l'ensemble des demandeurs d'emploi, augmente au fil des ans depuis 2009.

Parmi ces 5 131 cadres,

- 49% sont inscrits depuis 12 à 23 mois,
- 24% le sont depuis 24 à 35 mois
- pour 27% d'entre eux, l'inscription remonte à trois ans ou plus.



- Les hommes sont majoritaires parmi les demandeurs d'emploi de longue durée : 62%
- Cette proportion atteint 70% pour les demandeurs d'emploi inscrits depuis 5 ans ou plus.

- 49% ont 50 ans ou plus (70% pour les demandeurs d'emploi inscrits depuis 5 ans ou plus).

Les cadres seniors ont été particulièrement touchés par cette hausse de la durée d'inscription : en septembre 2009, 41% des cadres de 50 ans ou plus étaient inscrits depuis un an minimum, alors que cette proportion atteint 58% en septembre 2017 (2 503 seniors sont inscrits depuis un an ou plus, sur les 4 335 seniors cadres inscrits).

Si la proportion de demandeurs d'emploi de longue durée progresse, elle s'accompagne également d'un plus fort **recours à l'activité réduite** : 41% exercent une activité réduite en septembre 2017.

- Parmi 5 131 cadres inscrits depuis un an plus à Pôle emploi et au cours de l'année écoulée :
 - 45% n'ont travaillé aucun mois, entre octobre 2016 et septembre 2017, cette absence d'activité étant notamment rencontrée pour les seniors ;
 - 14% ont eu entre 1 et 5 mois d'activité sur les 12 ;
 - 16% ont eu entre 6 et 10 mois d'activité sur les 12 ;
 - 25% ont eu 11 ou 12 mois d'activité sur les 12, cette proportion atteignant 38% pour les jeunes cadres.



Zoom sur..... les **demandeurs les plus éloignés de l'emploi**

À fin septembre 2017, **2 964** demandeurs d'emploi sont sans activité (cat. A) pendant au moins 365 jours, en continu ou non, au cours des 15 derniers mois (*pendant cette période, ils ont pu être en activité réduite, pour une durée cumulée inférieure à 3 mois*). Ils représentent **22%** des cadres inscrits (soit une proportion identique à celle observée parmi l'ensemble des inscrits).

Cette proportion s'établit à 27% pour les hommes et 15% pour les femmes. Elle atteint 45% en considérant les cadres de 55 ans ou plus. Leur durée d'inscription s'est fortement accrue, en lien aussi avec les reports progressifs de l'âge de la retraite et l'allongement des durées de cotisation.

3 demandeurs d'emploi cadres sur 10 recherchent un emploi dans le support à l'entreprise. Le premier métier recherché est la *stratégie commerciale*.

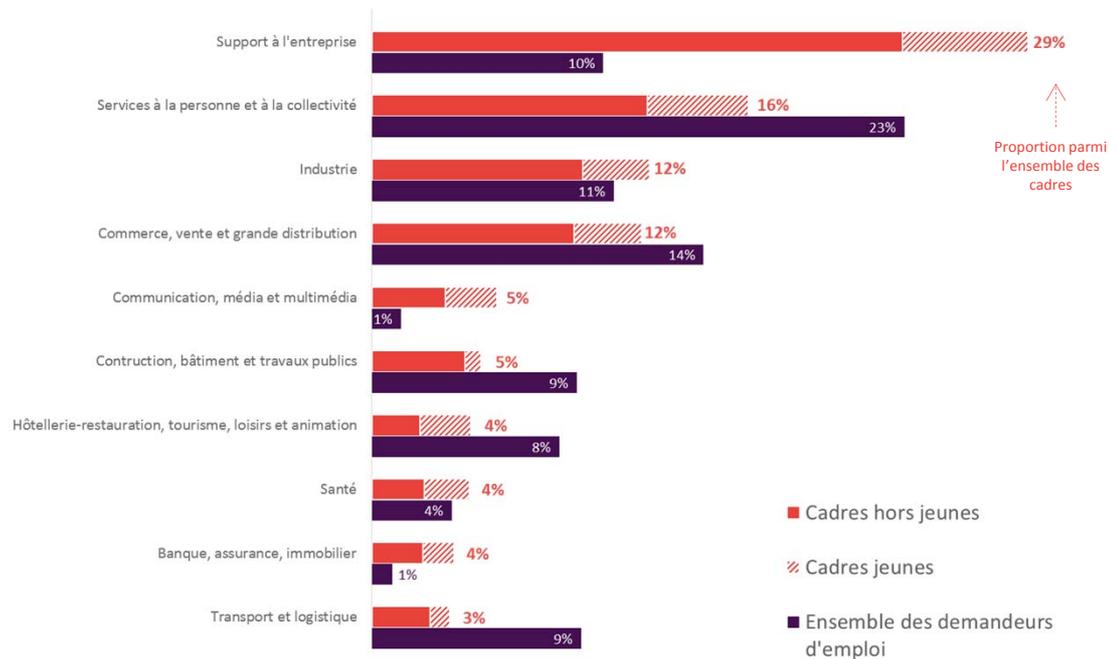
Lors de leur inscription, les cadres sont 29% à rechercher un emploi dans le domaine du support à l'entreprise, alors que ce domaine ne concentre que 10% de l'ensemble des demandeurs d'emploi, en région. Ce domaine est toutefois un peu moins plébiscité par les cadres normands qu'en moyenne nationale (33%).

12% des cadres normands recherchent un emploi dans l'industrie. En lien avec la structure de l'emploi normand, ils sont plus nombreux (+3 points) qu'en moyenne nationale pour ce domaine.

16% des cadres recherchent un emploi dans les services à la personne et à la collectivité (avec une forte proportion de femmes).

Parmi les jeunes cadres, les métiers en lien avec la santé, la communication ou l'hôtellerie – restauration sont davantage évoqués qu'en considérant l'ensemble des demandeurs d'emploi cadres. Pour ce public, les *soins infirmiers généralistes* et la *communication* sont les deux premiers métiers recherchés.

PROFIL DES DEMANDEURS D'EMPLOI CADRES (CAT. A,B,C) - DOMAINES LES PLUS RECHERCHÉS



10 MÉTIERS LES PLUS RECHERCHÉS

Données brutes - Catégories A, B, C	Septembre 2017
> 10 premiers métiers recherchés	
Stratégie commerciale	393
Management et ingénierie études, recherche et développement industriel	353
Direction de petite ou moyenne entreprise	346
Communication	304
Études et développement informatique	253
Relation commerciale grands comptes et entreprises	241
Direction administrative et financière	239
Management et ingénierie de production	229
Relation technico-commerciale	226
Management de magasin de détail	220

Source : Pôle emploi STMT – données brutes

PROFIL DES DEMANDEURS D'EMPLOI CADRES (CAT. A,B,C) - TYPE DE CONTRAT RECHERCHÉ

Données brutes - Catégories A, B, C	Septembre 2017	Proportion	Évolution annuelle
> Par type de contrat recherché			
CDI	12 408	92,8%	-2,6%
CDD / Contrat temporaire	838	6,3%	+5,3%
Contrat saisonnier	121	0,9%	+0,8%
> Par durée d'emploi recherché			
Temps plein	12 518	93,6%	-2,4%
Temps partiel	849	6,4%	+1,7%
Total	13 367	100%	-2,1%

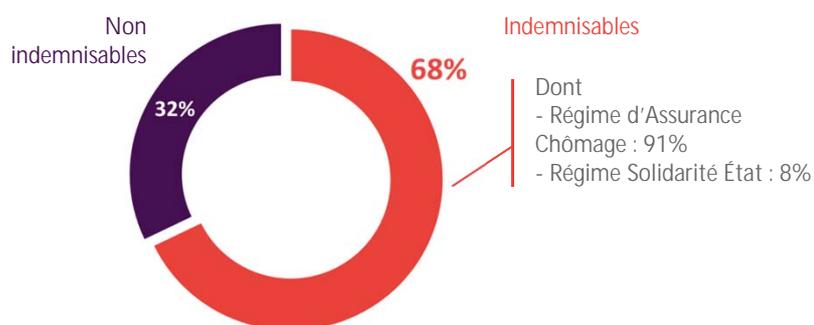
Source : Pôle emploi - STMT

Comme parmi l'ensemble des inscrits, les cadres recherchent en grande majorité (93%) un contrat à durée indéterminée. Au fil des ans, les contrats temporaires ou saisonniers sont toutefois évoqués par plus de cadres.

94% des demandeurs d'emploi cadres indiquent souhaiter un emploi à temps plein. C'est 7 points de plus que parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Les cadres sont plus fréquemment indemnifiables et en globalité plus mobiles.

PROFIL DES DEMANDEURS D'EMPLOI CADRES (CAT. A,B,C) - INDEMNISATION



Source : Pôle emploi STMT – données brutes

Parmi les demandeurs d'emploi cadres inscrits fin septembre 2017 en catégories A, B, C, 68% ont un droit à l'indemnisation (cela concerne 9 067 inscrits), contre 63% parmi l'ensemble des inscrits.

Cette proportion est moindre pour les jeunes cadres (57%).

91% des cadres indemnifiables le sont au régime d'Assurance Chômage.



55% des cadres indiquent une mobilité de plus de 40 minutes / 40 kilomètres, contre seulement 22% parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi.

En particulier, 6% d'entre eux évoquent une mobilité totale.

Seuls 8% d'entre eux ne peuvent se déplacer à plus de 20 minutes / 20 kilomètres pour leur prochain emploi (contre 29% en moyenne parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi normands).

Les cadres sortent davantage pour une reprise d'emploi.

ENTRÉES À PÔLE EMPLOI, PAR MOTIF - DEMANDEURS D'EMPLOI CADRES

Données brutes - Catégories A, B, C	Cumul 2017, à fin septembre	Proportion
> Par motif d'entrée		
Fin de CDD	2 895	25%
Reprise d'activité	1 445	12%
Première entrée sur le marché du travail	1 341	11%
Autre licenciement	913	8%
Licenciement économique	426	4%
Fin de mission d'intérim	351	3%
Démission	346	3%
Autres motifs	4 037	34%
Ensemble des entrées	11 754	100%

Source : Pôle emploi - STMT

Proportion - Ensemble des demandeurs d'emploi
18%
20%
9%
6%
2%
6%
3%
35%
100%

11 754 demandeurs d'emploi cadres se sont inscrits entre janvier et septembre 2017. Pour beaucoup, ces inscriptions font suite à une fin de CDD ou à une arrivée sur le marché du travail.

De nombreuses inscriptions sont réalisées en janvier et entre juillet et octobre, avec un pic en septembre, lié en partie à l'arrivée de jeunes diplômés.

SORTIES DE PÔLE EMPLOI, PAR MOTIF - DEMANDEURS D'EMPLOI CADRES

Données brutes - Catégories A, B, C	Cumul 2017, à fin septembre	Proportion
> Par motif de sortie		
Reprise d'emploi	4 259	35%
Absence au contrôle	4 116	34%
Entrée en stage	1 265	10%
Autre arrêt de recherche d'emploi	777	6%
Arrêt maladie	413	3%
Radiation administrative	354	3%
Autres motifs	999	8%
Ensemble des sorties	12 183	100%

Source : Pôle emploi - STMT

Proportion - Ensemble des demandeurs d'emploi
19%
42%
13%
4%
5%
9%
8%
100%

12 183 demandeurs d'emploi cadres se sont désinscrits au cours des neuf premiers mois de 2017.

Ces sorties sont plus souvent liées à une reprise d'emploi (35% parmi les cadres, contre 19% parmi l'ensemble des sorties).

Les embauches de cadres sont plus durables et majoritairement dans le tertiaire.

En 2017,
27 000 embauches
de demandeurs d'emploi
cadres
(cumul à fin septembre)

Au cours du 1er semestre 2017, 46% des reprises d'emploi de cadres sont durables (CDI ou CDD de plus de 6 mois), contre seulement 31% en moyenne parmi l'ensemble des reprises d'emploi.

Le taux de reprise d'emploi s'établit à **8,7%** pour les cadres, soit 1,1 point de plus que parmi tous publics confondus.

26 973 embauches bénéficient à des demandeurs d'emploi cadres normands (ou jeunes diplômés) au cours des neuf premiers mois de 2017, soit 2% des embauches de demandeurs d'emploi dans la région.

Si cette représentation dans l'ensemble des embauches peut paraître faible (au regard de celles dans la population et la demande d'emploi), elle s'explique en grande partie par le type d'embauche réalisée : les cadres sont en effet peu fréquemment embauchés en intérim.

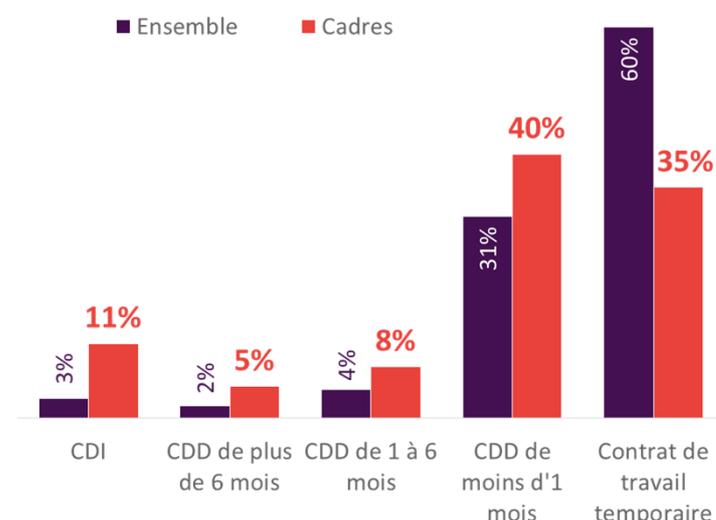
Seules 35% des embauches concernent des contrats intérimaires, soit une représentation près de deux fois inférieure à la moyenne régionale (60% en considérant l'ensemble des embauches de demandeurs d'emploi).

11% des embauches de cadres s'effectuent en CDI (3 088 déclarations préalables à l'embauche).

Les contrats débutant en janvier et en septembre sont particulièrement fréquents pour les cadres et jeunes diplômés.

Plus de 13 400 déclarations préalables à l'embauche pour des cadres bénéficient à des jeunes. Ce sont, pour 80% d'entre eux, des embauches en contrat intérimaire ou de moins d'un mois.

DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE BÉNÉFICIAINT À DES DEMANDEURS D'EMPLOI – PAR TYPE DE CONTRAT



Source : ACOSS - traitement Pôle emploi

DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE BÉNÉFICIAINT À DES DEMANDEURS D'EMPLOI CADRES NORMANDS – PAR SECTEUR DE L'ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR

Données brutes	Cumul 2017, à fin septembre	Proportion (cadres)	Proportion (ensemble des embauches)
> Par secteur de l'établissement employeur			
Agriculture	134	0%	1%
Commerce	2 176	8%	3%
Construction	301	1%	1%
Industrie	773	3%	1%
> dont Industrie manufacturière	703	3%	1%
Intérim	9 599	36%	60%
Services	13 990	52%	34%
> dont Santé humaine et action sociale	3 534	13%	9%
> dont Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1 927	7%	2%
> dont Arts, spectacles et activités récréatives	1 732	6%	4%
> dont Information et communication	1 533	6%	1%
> dont Hébergement et restauration	1 520	6%	7%
Total	26 973	100%	100%

Source : ACOSS - traitement Pôle emploi

Hors intérim
(parmi les embauches de cadres)



Les demandeurs d'emploi cadres profitent principalement d'embauches au sein d'établissements du secteur tertiaire (93%, hors intérim), en particulier dans la *santé humaine et action sociale* et les *activités spécialisées, scientifiques et techniques*, ces secteurs étant moins accessibles à l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Des embauches plus fréquentes au sein de grands établissements.

DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE BÉNÉFICIAINT À DES DEMANDEURS D'EMPLOI CADRES NORMANDS – PAR TAILLE DE L'ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR

Données brutes	Cumul 2017, à fin septembre	Proportion (cadres)	Proportion (ensemble des embauches)
> Par taille de l'établissement employeur			
Moins de 10 salariés	15 667	58%	70%
De 10 à 49 salariés	4 302	16%	14%
De 50 à 99 salariés	2 369	9%	6%
De 100 à 199 salariés	1 481	5%	3%
De 200 à 499 salariés	1 803	7%	4%
500 salariés ou plus	1 350	5%	3%
Total	26 973	100%	100%

Source : ACOSS - traitement Pôle emploi

Les embauches de cadres s'effectuent plus souvent au sein de grands établissements.

26% des embauches se font en effet dans des établissements de 50 salariés ou plus pour les cadres, quand ces établissements ne sont à l'origine que de 16% de l'ensemble des déclarations préalables à l'embauche normandes.

D'importants flux vers l'Île-de-France.

Près de 4 000 embauches de demandeurs d'emploi cadres normands se font au sein d'établissements d'Île-de-France (15% des embauches) alors que ces flux franciliens ne concernent que 6% de l'ensemble des embauches.

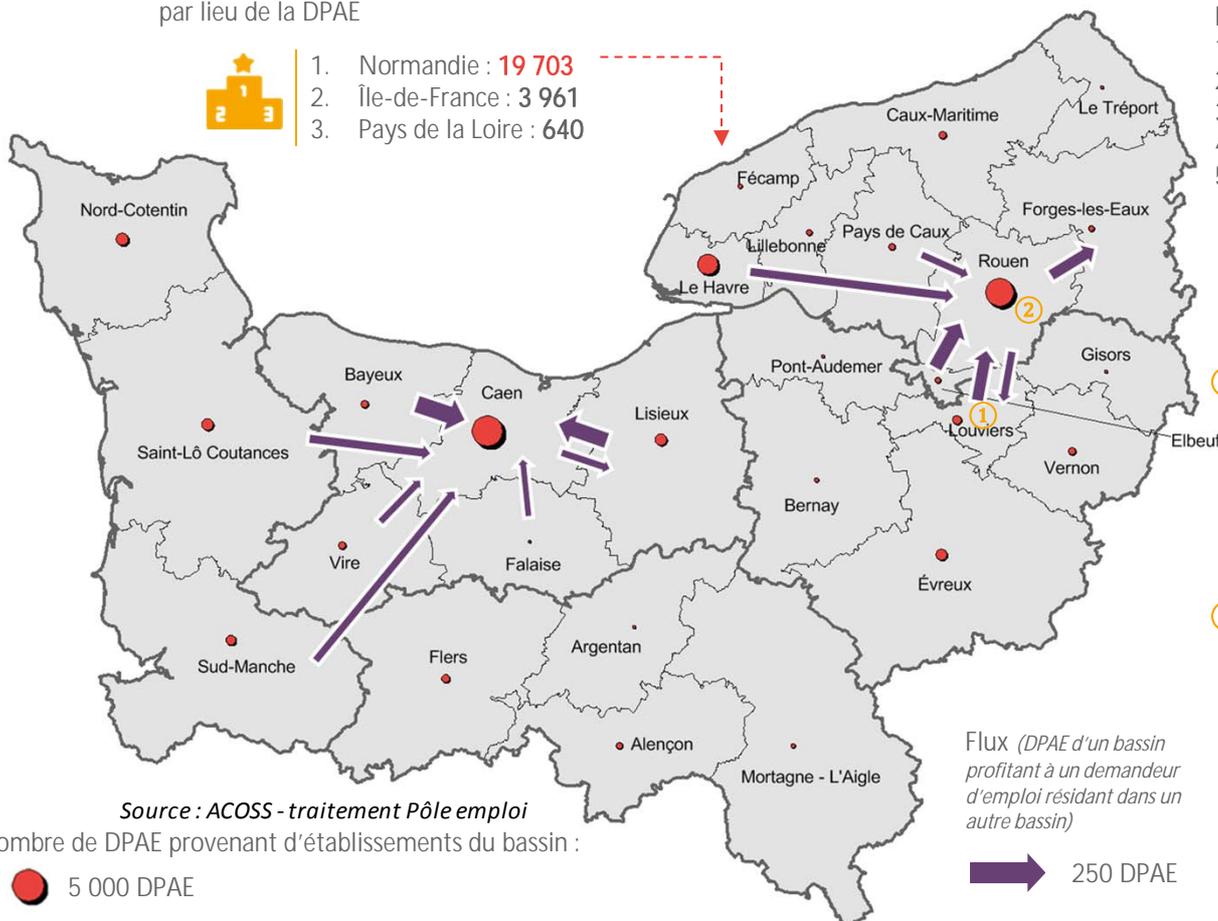
73% des embauches de cadres normands s'effectuent dans la région. En particulier, plus de 8 800 embauches s'effectuent dans les bassins de Caen et de Rouen (soit 37% de l'ensemble des embauches des cadres).

DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE (DPAE) BÉNÉFICIAINT À DES DEMANDEURS D'EMPLOI CADRES NORMANDS – PRINCIPAUX FLUX DE DEMANDEURS D'EMPLOI

26 973 DPAE bénéficiant à des demandeurs d'emploi cadres normands, par lieu de la DPAE



1. Normandie : **19 703**
2. Île-de-France : **3 961**
3. Pays de la Loire : **640**



Principaux flux : vers l'Île-de-France, depuis les bassins

1. Rouen (710 DPAE)
2. Caen (486 DPAE)
3. Évreux (476 DPAE)
4. Vernon (296 DPAE)
5. Gisors (234 DPAE)

Note de lecture : 189 DPAE d'établissements du bassin de Rouen bénéficient à des demandeurs d'emploi résidant dans le bassin de Louviers.

Au global, dans le bassin de Rouen, 4 150 DPAE pour des cadres sont enregistrés

Flux (DPAE d'un bassin profitant à un demandeur d'emploi résidant dans un autre bassin)

➔ 250 DPAE

Source : ACOSS - traitement Pôle emploi

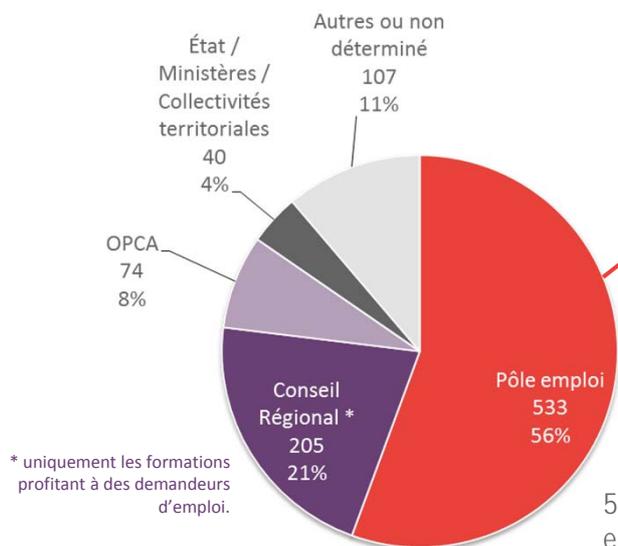
Nombre de DPAE provenant d'établissements du bassin :

● 5 000 DPAE

56% des formations de cadres sont financées par Pôle emploi.

959 entrées en formation normandes bénéficient à des demandeurs d'emploi cadres au cours des huit premiers mois de 2017 (dont 310 à des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans), soit 4,5% des formations normandes.

PROFIL DES DEMANDEURS D'EMPLOI ENTRANT EN FORMATION



* uniquement les formations profitant à des demandeurs d'emploi.

Pôle emploi

- 32% Aide Individuelle à la Formation
- 10% Action de Formation Conventionnée
- 8% Action de Formation Préalable au Recrutement
- 5% Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle (monofinancée ou cofinancée)

56% des formations suivies par les cadres sont financées par Pôle emploi. En particulier, les cadres plébiscitent les AIF.

960 entrées en formation profitent à des demandeurs d'emploi cadres (cumul janvier à août 2017)

30% des formations sont suivies en vue d'une « certification ». 20% visent un « perfectionnement, élargissement des compétences » (contre 11% seulement parmi l'ensemble des formations).

48% des formations sont d'une durée de 140 heures ou moins, donc des formations en moyenne plus courtes que parmi l'ensemble des formations (34%).

La moitié des stagiaires réside dans les bassins de Rouen, de Caen ou du Havre.

60% sont des hommes, 32% ont moins de 26 ans.

Le principal champ de formation suivie est celui des langues (15% des formations suivies pour les cadres, contre 4% en moyenne normande). Parmi les formations plébiscitées par les cadres, suivent ensuite celles en lien avec la direction d'entreprise (114 formations débutées entre janvier et août 2017), comprenant entre autres celles sur la création d'entreprise.

PROFIL DES DEMANDEURS D'EMPLOI ENTRANT EN FORMATION – PRINCIPAUX CHAMPS DE FORMATION ET FORMACODES

Données brutes	Cumul 2017 (à fin août)
> 10 principaux champs de formation	
Langues	132
Direction d'entreprise	114
Transport	94
Développement personnel et professionnel	78
Commerce	44
Informatique	35
Gestion financière	34
Secrétariat assistantat	28
Agroalimentaire	27
Audiovisuel multimédia	24

Anglais	83
Anglais technique	27
Création d'entreprise	66
Conduite de projet	21
Officier marine marchande	51
Bilan professionnel	27

57% des formations achevées en 2016 sont suivies d'un accès à l'emploi dans les 6 mois.

Taux d'accès à l'emploi : Sont considérés comme ayant eu accès à un emploi au cours des 6 mois qui suivent la fin de la formation, les demandeurs d'emploi avec au moins l'une des situations suivantes :

- avoir déclaré une activité réduite de plus de 78h dans le mois, sans être en catégorie A ou en catégorie B le mois suivant ;
- être sorti des listes de Pôle emploi pour motif de reprise d'emploi déclarée ;
- être en catégorie E en fin de mois au cours des 6 mois ;
- avoir une déclaration préalable à l'embauche pour un CDI ou un CDD de plus d'un mois.

1 434 sorties de formation concernant des demandeurs d'emploi cadres ont eu lieu en 2016.

Parmi ces sorties, **57%** sont suivies d'au moins un accès à l'emploi dans les 6 mois, contre 55% pour l'ensemble des sortants de formation.

L'accès à l'emploi est plus fréquent pour les jeunes cadres (63%), les femmes (59%) et suite aux formations financées par Pôle emploi (60%). À l'inverse, seuls 49% des cadres de 50 ans ou plus étant sortis de formation ont eu au moins un accès à l'emploi dans les 6 mois.

56% des bénéficiaires de formation en langues ont eu au moins un accès à l'emploi dans les 6 mois (58% pour l'anglais). Ils sont 57% à accéder à l'emploi après une formation dans la direction d'entreprise.

Source : Pôle emploi SISP – Attestations d'entrée en stage, ACOSS pour les DPAE et Fichier historique des demandeurs d'emploi

EN SAVOIR PLUS



pole-emploi-normandie.fr >> Marché du travail >> Études et Analyses



pole-emploi.org >> Marché du travail >> Statistiques et Analyses



Responsable de la rédaction
Frédérique PELLIER

Réalisation
Service Statistiques, Études et Évaluation

pole-emploi-normandie.fr

Pôle emploi Normandie
Le Floral – CS 92053
90 avenue de Caen
76040 Rouen Cedex 1

